

Assurer la maintenance de l'interphonie IP pénitentiaire

Profil(s) des stagiaires

Personnel technique de tout grade en charge du suivi et de la maintenance de l'interphonie IP Castel.

Prérequis

- Avoir des notions de base en électricité courant faible (*différence courant alternatif/continu, fonctionnement d'un relais*)
- Une connaissance en informatique et réseau basique est requise : savoir modifier les paramètres réseau d'un PC, comprendre la gestion des VLAN et adressage IP des équipements.

Enjeux

La connaissance du programme technique pénitentiaire sur le système d'interphonie est incontournable.

La maintenance de l'interphonie est un élément primordial de la sécurité des établissements pénitentiaires.

Les agents en charge de l'entretien des interphones ne peuvent assurer cette tâche de façon approximative au regard de l'importance des enjeux et conséquences éventuelles.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les différents types de réseaux d'interphonies qui composent les systèmes d'interphonie dans les prisons (Cellule, liaison, sûreté, guichet, parloir)
- Comprendre et savoir identifier les architectures réseaux et matériels qui composent les différents réseaux d'interphonie
- Maîtriser les modes de raccordement des matériels IP composant le système d'interphonie en bus ou étoile.
- Maîtriser l'accès aux logiciels de configuration CASTEL Suite, afin de savoir identifier l'état des matériels, configurer les principales fonctions (Déclaration d'un poste, gestion de l'annuaire d'appel, boutons d'appel, scénarios d'appel, ...), accéder aux historiques.
- Savoir identifier un équipement défectueux et savoir le remplacer (adressage, raccordement...)

Référence (n° Harmonie) :

N°52528069

Date limite d'inscription :
9 octobre 2026

Durée : 1.5 jours

Dates :
19 et 20 novembre 2026

Horaires* :

Jedi:
09h-12h30 / 13h30h-17h

Vendredi:
08h30-12h00

**horaires susceptibles d'être modifiés*

Lieu de formation : Énap
440 avenue Michel Serres
CS 10028 47916 AGEN cedex

Intervenant :
Professionnels de
l'interphonie pénitentiaire

Modalités d'inscription :
Agents pénitentiaires :
S'inscrire via le Portail SIRH
Harmonie

Nombre de places : 8

Responsable de formation :
jose.marivela@justice.fr
05.53.98.90.10

Assistante de formation :
myriam.gelly@justice.fr
05.53.98.92.15

Nouvelle formation

Contenu du programme

- ✓ Comprendre la fonction des différents éléments constituant un système d'interphonie (Portiers, Postes chefs, Serveur SIP)
- ✓ Principe de fonctionnement du protocole SIP (Modes Stand Alone et serveur)
- ✓ Prérequis nécessaires (Environnement réseau, câblage...)
- ✓ Configuration poste cellule/Poste liaison/Postes chefs
- ✓ Mode de numérotation (Séquentiel, simultané)
- ✓ Configuration SIP
- ✓ Configuration d'un annuaire
- ✓ Définir des profils de fonctionnement
- ✓ Établir les paramètres audios adaptés à l'environnement sonore
- ✓ Adapter les éléments visuels (fond et logo afficheur)
- ✓ Configurer les messages audio (synthèse vocale)
- ✓ Relations horaires (Définitions de profils de postes, bascule entre profils)
- ✓ Relations logiques (Quel usage, Les variables applicables, les commandes et interactions réalisables)
- ✓ Présentation des possibilités d'interfaçage avec des systèmes tiers (*Vidéosurveillance, Hyperviseurs, GTC...*)
- ✓ Protocole ONVIF (*Caméra, E/S*)
- ✓ Protocole SNMP
- ✓ Notification ASCII

Exercices pratiques de maintenance des interphones

Modalités et moyens pédagogiques

- Exposés théoriques, Approche théorique : 20% du temps,
- Démonstration sur logiciel ou maquette,
 - Approche démonstrative : 30% du temps
- Etude de cas concrets sur PC et maquettes adaptées :
 - Approche active : 50% du temps,
- Extranet personnalisé par apprenant (*accessibilité documentations produits et logiciels, accès aux quiz, évaluations, émargement numérique...*),
- Support de cours papier.

Modalités d'évaluation

- **Évaluation des acquis** : questionnaire et exercices pratiques
Réussite d'au moins 50% des exercices pratiques et obtenir un score minimum de 50% au quiz.
- **Évaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilans oraux

Pour vous mettre en lien avec la correspondante handicap et/ou la référente formation inclusion, transmettez votre demande au responsable de la formation mentionné ci-dessus.

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire.